

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 21 (1975)

Heft: 1-2

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affaires fédérales

Nomination d'ambassadeurs

Le Conseil fédéral a procédé à la nomination de huit nouveaux ambassadeurs au Portugal, en Tchécoslovaquie, en Turquie, au Chili, en Finlande, au Pakistan, en République de Corée et en Afghanistan.

Il s'agit de :

— M. Giovanni Bucher, actuellement ambassadeur au Japon et en République de Corée, avec résidence à Tokio, en qualité d'ambassadeur de Suisse au Portugal. Il succède à M. Jean-Louis Pahud qui prendra sa retraite. Le Conseil fédéral exprime à l'ambassadeur Pahud ses remerciements pour les services rendus ;

— M. Jean-Denis Grandjean, actuellement ambassadeur en Turquie, en qualité d'ambassadeur de Suisse en Tchécoslovaquie ; — M. Charles Masset, actuellement ambassadeur au Chili, en qualité d'ambassadeur de Suisse en Turquie ;

— M. Max Casanova, actuellement ambassadeur en Arabie saoudite, en République arabe du Yémen, dans les Etats de Bahreïn et du Qatar et dans les émirats arabes unis, avec résidence à Djeddah, en qualité d'ambassadeur de Suisse au Chili ;

— M. Jacques-Albert Mallet, actuellement ambassadeur au Pakistan, en qualité d'ambassadeur de Suisse en Finlande ;

— M. Lucien Mossaz, actuellement ambassadeur en Tanzanie, en Zambie, en Somalie et au

Botswana, avec résidence à Dar es Salaam, en qualité d'ambassadeur de Suisse au Pakistan ; — M. Pierre Cuénoud, récemment nommé ambassadeur de Suisse, au Japon, en cette même qualité également en République de Corée, avec résidence à Tokio ;

— M. Charles Albert Wetterwald, récemment nommé ambassadeur de Suisse en Iran, en cette même qualité également en Afghanistan, avec résidence à Téhéran (ats).

Changement de chefs de poste à Naples et à Lourenco-Marquès

Le Département politique communique les nominations suivantes : M. Aldo Soldati en qualité de consul de Suisse à Naples. Il succède à M. Jacques Knuesi qui a atteint la limite d'âge et prend sa retraite, avec remerciements pour les services rendus.

M. Bruno Stoeckli en qualité de consul de Suisse à Lourenco-Marquès. Il succède à M. Louis Chaney à qui de nouvelles fonctions seront confiées prochainement.

Vers l'octroi des droits politiques aux Suisses de l'étranger

Le Conseil fédéral a publié récemment le résultat de la procédure de consultation concernant les droits politiques des

Suisses de l'étranger qu'il a effectuée auprès des gouvernements cantonaux, des partis politiques, de la Commission des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société helvétique ainsi que d'autres milieux. Rappelons que cet avant-projet de loi préconise l'octroi de droits politiques pour les Suisses résidant à l'étranger. L'article 2 de ce projet dit que tout Suisse de l'étranger âgé de 20 ans révolus qui n'est pas privé du droit de citoyen actif peut prendre part aux votations et élections fédérales ainsi que signer des demandes d'initiatives et de référendums fédéraux. L'article 5 pourtant précise que l'exercice de ces droits politiques ne pourra s'exercer qu'en Suisse.

D'une manière générale la consultation est positive ; 18 cantons approuvent entièrement les propositions. Le gouvernement fribourgeois, par exemple pense que ce projet constitue un progrès notable, alors que Vaud estime que la solution proposée est très prudente, mais qu'elle peut, le cas échéant, paraître acceptable. Les Valaisans partagent le point de vue de la commission d'études sur toutes les questions essentielles. Ils pensent toutefois que la possibilité offerte aux Suisses de l'étranger d'user des droits politiques devrait être restreinte aux objets et aux élections relevant de la Confédération. Neuchâtel est en mesure de se rallier aux propositions. Quant au Gouvernement genevois, il précise qu'il est fa-

Huiles

et Graisses

"MOTUL"

Automobiles
et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

Tél. : 352-29-29

vorables à l'octroi des droits politiques aux Suisses de l'étranger. Il y voit un moyen propre à permettre à ces compatriotes de maintenir des liens plus étroits avec leur patrie d'origine. Les partis politiques représentés sous la coupole fédérale sont unanimes : ils approuvent. Certains Suisses de Paris : le Groupe d'études helvétiques et la Société des Vieux Zofingiens de Paris sont déçus : le premier souhaite que l'exercice des droits politiques par les Suisses de l'étranger soit étudié plus à fond afin d'aboutir notamment à l'introduction du vote par correspondance, à l'introduction du droit d'initiative et de référendum pour les Suisses de l'étranger et à la représentation parlementaire des Suisses de l'étranger par 4 conseillers nationaux et 2 conseillers aux Etats.

Les Vieux Zofingiens de Paris tout en réclamant des mesures semblables à celles postulées par le Groupe d'études estiment « préférable de renoncer purement et simplement à une telle demi-mesure engendrant une discrimination regrettable... ».

(cps)

Un droit de motion pour le citoyen suisse ?

Deux jeunes avocats vaudois, MM. François Chaudet et Raymond Didisheim, à Lausanne, viennent de rendre public un projet tendant d'une part à augmenter le nombre de signatures pour le référendum et l'initiative sur le plan fédéral et d'autre part — complément original — à accorder aux citoyens suisses le droit de motion.

Le nombre de signatures exigées serait porté de 30.000 à 50.000 pour le référendum et de 50.000 à 200.000 pour l'initiative. Mais, pour atténuer la portée de cette augmentation, une nouvelle institution serait introduite : la « motion populaire », droit du citoyen situé à mi-distance entre la pétition et l'initiative constitutionnelle.

Cette « motion populaire » permettrait à 50.000 citoyens et ci-

toyennes de saisir les Chambres fédérales — soit par un projet rédigé de toutes pièces, soit par une proposition en termes généraux — d'une modification de la constitution fédérale, d'une loi fédérale ou d'un arrêté de portée générale. Le Conseil fédéral soumettrait la motion aux Chambres, qui l'approuveraient, la modifieraient ou la rejettentraient. Le projet a été présenté à la commission d'experts chargée de la révision totale de la Constitution fédérale. S'il n'est pas repris à ce niveau, et notamment si cette commission préfère introduire l'initiative législative sur le plan fédéral, les auteurs du projet lanceront une initiative constitutionnelle pour le faire aboutir (ats).

publique a organisé avec le concours de l'union centrale des producteurs suisses de lait et de la station fédérale d'industrie laitière de Liebefeld, une vaste dégustation à l'aveugle de beurres suisses et étrangers avec la participation de fins gastronomes et de chefs réputés de la « route suisse des plaisirs de la table ».

Chacun devait, à l'aveugle, donner une note sur la texture, l'arôme, le goût et l'aspect, ainsi qu'une appréciation d'ensemble, sur quatorze sortes de beurres, dont sept de fabrication suisse et sept parmi les plus réputés de provenance française.

A la surprise générale, eu égard aux préjugés défavorables entourant les beurres suisses, c'est un beurre spécial fabriqué depuis plus de six ans par l'union laitière vaudoise qui a remporté la palme, précédant un beurre français et trois autres beurres de centrales laitières suisses.

(ats)

Participation suisse à une fabrique d'horlogerie en Tunisie

La Maison Ratel S.A. (Berne - Suisse) a été autorisée par l'Etat tunisien à implanter dans ce pays une fabrique d'horlogerie ; elle alimentera le marché local et exporterà dans les pays limitrophes le surplus de sa production. Le programme pour les trois premières années comprend la fabrication de 2 millions de bracelets cuir (matière première en Tunisie) ainsi que de 300.000 montres et mouvements et 50.000 réveils, avec des pièces constitutives d'origine suisse. Une société anonyme a été créée à cet effet à Ez-Zahra, près de Tunis, sous la raison sociale Ratel S.A. Tunisie. La maison suisse participe pour 30 % au capital social de la nouvelle entreprise. La nouvelle société a acheté une usine, qui occupera une surface couverte de 925 m² sur un terrain de 9.150 m². En outre, la Tunisie étudie actuellement le projet

GRAND STOCK
de
PETITS ROULEMENTS
RADIAUX

Alésage : 1% à 10%

RMB

ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S.A.

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46-54

Une gamme R.M.B.

« Mauvaise qualité » du beurre suisse ?

Selon une information diffusée il y a quelques mois, des gastronomes avertis considéraient le beurre suisse comme insipide et de qualité nettement inférieure aux produits concurrents étrangers.

Pour en avoir le cœur net, la division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie

d'implantation d'une petite école d'horlogerie attenante à l'usine.
(osec)

La chimie suisse explore les richesses de la mer

L'entreprise chimique bâloise Hoffmann-La Roche a récemment mis en service un centre de recherches à Sydney (Australie). Ce dernier abrite les laboratoires nécessaires à une discipline scientifique nouvelle : la « pharmacologie de la mer ». On y étudiera le matériel biologique (plantes et animaux) recueilli dans l'océan sur la « grande barrière Riff », pour examiner l'emploi qui pourrait en être fait dans l'industrie pharmaceutique. Si l'on sait depuis longtemps que neuf dixièmes des végétaux et animaux peuplant la planète vivent sous l'eau, ce n'est que récemment, grâce au perfectionnement des techniques de plongée, que l'exploration de ces ressources et l'examen de leurs caractéristiques chimiques ont commencé. Dans ces investigations sous-marines, on prend garde de limiter les prélèvements pour ne pas perturber l'équilibre écologique de la mer. On n'emporte que les quantités d'animaux et de plantes nécessaires pour procéder à leur examen biologique et chimique. Si l'une des substances s'avère intéressante pour une application médicale, on s'efforce d'en faire la synthèse chimique, dans les laboratoires de Bâle notamment ; ceci permettra alors de reproduire les éléments chimiques actifs utiles sans détruire la faune et la flore aquatiques. Entrepris dès avant la mise en service des bâtiments du centre de recherches de Sydney, les premiers travaux de l'institut ont déjà fourni d'intéressants résultats. On a pu isoler de nombreuses substances antibactériennes contenues dans des algues. Le venin de certains escargots de mer s'est avéré susceptible de fournir un produit pour des anesthésies locales. Des toxines trouvées dans certains organismes pourraient être utilisées pour accroître la résistance du muscle cardiaque. Enfin, on a aussi isolé quelques substances dont on pense qu'elles pourraient peut-être un jour rendre service dans la lutte contre le cancer (osec).

vées dans certains organismes pourraient être utilisées pour accroître la résistance du muscle cardiaque. Enfin, on a aussi isolé quelques substances dont on pense qu'elles pourraient peut-être un jour rendre service dans la lutte contre le cancer (osec).

échelle d'une invention de M. Robert Dubois, chimiste à la Croix-sur-Lutry (Vaud) qui s'est attaché depuis plus d'une décennie à la découverte d'un revêtement empêchant, par sa composition même, la formation de verglas. Il a imaginé d'ajouter à la couche supérieure du tapis bitumeux de la chaussée différents mélanges chimiques de cristaux imprégnés à effet dégellant. Un processus chimico-dynamique se met en œuvre lorsqu'un véhicule passe sur une telle route : sous l'effet du frottement et de la pression due au poids, les produits dégivrants viennent en surface et entrent en action, de sorte qu'aucune formation de glace n'a lieu. En ce qui concerne la neige, les mêmes effets de réaction.

Les premiers frimas de cet automne ont prouvé l'efficacité de cette nouvelle méthode, préférable à l'épandage du sel, et qui a été appliquée sur 37.000 mètres carrés de route aérienne et de parcours libre aux abords et sur le pont de l'Europe qui vient d'être ouvert au trafic (ats).

GRAND HOTEL DU PAVILLON

★★★★ N. N.

PARIS-X^e

36, rue de l'Echiquier
(Boulevard et métro
« Bonne-Nouvelle »)

Tél. : 770-17-15 et 770-54-34

Telex 66 815

200 chambres

Salles et Salons de 10 à 200 personnes pour banquets, réceptions, conférences, expositions



Un procédé chimique suisse empêche le verglas sur le « pont de l'Europe »

Haut de 190 mètres, situé à 850 mètres d'altitude, le « pont de l'Europe », sur l'autoroute du Brenner (Autriche) est la première construction routière importante à être dotée d'un revêtement empêchant la formation de verglas.

« Infochimie » relève que c'est la première application à grande

Les plus beaux livres de Suisse

En décembre s'est ouverte au musée Gutemberg à Berne une exposition, consacrée aux « plus beaux livres suisses 1973 ». Un jury nommé par le Département fédéral de l'Intérieur a examiné 201 envois (229 l'année précédente) et a récompensé 20 ouvrages. Le vice-président du jury, M. Nicolas Bouvier, déclare dans une brochure que trop d'ouvrages s'en tiennent encore rigoureusement à des formules de présentation qui ont fait leurs preuves voici 30 ou 40 ans. De nombreux livres sont « sans défauts » mais aussi sans qualités, sans personnalité. C'est pour ces raisons que le jury s'est montré sévère et n'a récompensé que 10 % des livres présentés.

L'exposition est ouverte jusqu'au 28 février (ats).

Innovation chez Swissair

A l'exemple de nombreux aéroports étrangers et pour tenir compte du nombre sans cesse croissant des passagers voyageant en première classe, Swissair a décidé d'ouvrir, depuis le 1^{er} novembre, des guichets d'enregistrement séparés pour la première classe aux aéroports de Genève-Cointrin, Zurich-Kloten et Bâle-Mulhouse. Les passagers voyageant en classe « économique » disposeront comme par le passé de guichets express séparés à côté des guichets normaux où ils ne se présentent qu'avec leurs bagages à main. Cette innovation n'entrainera pas de frais supplémentaires, elle a plutôt pour but d'opérer une certaine déconcentration du flux des voyageurs.

**Plus de 230 chiens
prêts à intervenir
en cas d'avalanche**

Il y a actuellement en Suisse plus de 230 chiens parfaitement formés pour intervenir en cas d'avalanches.

Un cours pour conducteurs de chiens d'avalanche ainsi que pour chiens vient de se dérouler à Verbier. Il était organisé par le club alpin suisse, sous la direction de M. André Grisel. Quelque 70 hommes et 60 chiens ont suivi cette formation d'une semaine. Malgré les progrès de la technique, le chien reste le moyen le plus efficace d'intervention en cas d'avalanches.

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux

Tél : 776-13-37

Tél : 776-13-37

Ref. : 770-13-57

卷之三

Le Français

3, avenue de l'Opéra

Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé,
vous y dégusterez
la bonne fondue suisse
et les délicieuses croûtes
au fromage

Notons que cet hiver de nombreux skieurs porteront ce que d'aucuns appellent le « ski-bip » petit émetteur que l'on a sur soi et qui permet aux sauveteurs de découvrir rapidement la victime ensevelie en entrant en liaison avec l'appareil dont la portée dépasse les 50 mètres. L'ennui c'est que ce genre d'appareil demeure relativement coûteux et que les sauveteurs ne savent jamais si les skieurs ensevelis en portaient un sur eux ou non.

Vers la création d'une revue suisse de sociologie

Récemment s'est tenue à Berne la 18^e assemblée générale de la Société Suisse de Sociologie (S.S.S.). La société compte actuellement environ quatre cents membres et c'est avec satisfaction que le président, M. Valo Hutmacher, de Genève, a constaté que le nombre des membres avait doublé en l'espace de trois ans. Cette croissance est en rapport avec une forte augmentation des activités de la société. Ce développement n'a pas manqué cependant de faire apparaître de nouveaux problèmes qui ont été discutés par différents groupes de travail. Entre autres projets, l'assemblée a décidé de créer une revue suisse de sociologie en vue d'intensifier la discussion parmi les spécialistes des différentes régions de notre pays, et pour faire connaître le

travail des sociologues suisses à un public plus large (ats).

Contrôle des chèques postaux par télévision

Destinée au contrôle des signatures apposées sur les chèques postaux, l'entreprise des P.T.T. a posé à Glaris un câble pour la transmission par télévision entre la poste et l'office des chèques. Il est ainsi possible au fonctionnaire de visa à l'office des chèques de comparer immédiatement la signature d'un chèque présenté au guichet avec celle déposée à l'office des chèques postaux, indique un communiqué du service de presse des P.T.T. De telles installations sont déjà en service à Bâle, la Chaux-de-Fonds, Genève, Langenthal, Lugano, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure et Winterthour et fonctionnent à la satisfaction générale. Ailleurs, le fonctionnaire de guichet utilise la poste pneumatique qui le relie avec l'office des chèques ou s'enquiert par téléphone de la couverture du chèque (ats).

Création de la société suisse des amis de Paul Claudel

Récemment, a été créée à Zurich la société suisse des amis de Paul Claudel. En plus de la « société Paul Claudel » de France, il existe de nombreuses sociétés Claudel en Italie, en

ORFEVRERIE

WISKEMANN

LISTES DE MARIAGE

articles cadeaux
Conditions spéciales

13, rue Lafayette
75009 Paris 874-70-91

Belgique, au Canada et aux Etats-Unis. La société suisse regroupe tous ceux qui ont connu Paul Claudel ainsi que tous ceux qui s'intéressent à son œuvre et qui en favorisent la connaissance. La société désire rassembler des documents ayant trait à la vie et à l'œuvre de Paul Claudel, tels que des livres non-édités, des souvenirs personnels, des dessins, ainsi que toutes sortes d'objets touchant à la mise en scène de ses dramatiques (maquettes, photos, affiches, programmes, etc). La société se propose également de publier, plus tard, tous les documents qu'elle aura réunis et qui permettront de mieux comprendre la vie, la pensée et l'œuvre de Claudel.

Ont été nommés au comité de la société suisse des amis de Paul Claudel : MM. E.M. Landau, de Zurich, Charles Apotheloz, de Lausanne et Walter Egloff, de Zurich. M. Pierre Claudel, fils de Paul Claudel, assistait à cette assemblée constitutive (ats).

Un nouvel hebdomadaire destiné aux Italiens en Suisse

Édité par une société italienne ayant son siège au Tessin, un nouvel hebdomadaire, destiné aux Italiens résidant en Suisse, vient de paraître à Lugano. Il s'agit de « La Tribuna », jusqu'alors bimensuel, qui a profité de ce changement dans le mode de parution pour doubler son tirage, atteignant maintenant 40.000 exemplaires, dont 32.000 sont distribués en Suisse et 8.000 en Italie. La direction a été confiée au journaliste italien Giorgio Ravezzani, anciennement rédacteur au quotidien tessinois « Giornale del popolo ». Il dispose d'une équipe rédactionnelle de 4 journalistes, tous de nationalité italienne.

Parmi les publications éditées actuellement en Suisse pour les immigrés italiens, figurent trois autres hebdomadaires : « Emigrazione italiana », organe de la

fédération des colonies libres italiennes, « L'écho », journal indépendant, et le « Corriere degli italiani », d'obédience catholique. Il existe également 2 revues bimensuelles, à savoir « Realta nuova », l'organe non officiel du parti communiste italien et « Contatto », édité par une maison suisse. Citons encore le mensuel « Trinacria », organe des sociétés siciliennes, et « Noi giovani », également mensuel, mais plus diffusé en Suisse romande qu'Outre-Sarine, contrairement à la plupart des autres journaux mentionnés (ats).

Engagement du corps suisse au Sahel : un premier départ mais pas une fin

Ils ont interrompu définitivement leurs liaisons radio avec les postes de brousse, démonté leurs deux « pilatus porter » qui seront rapatriés en Suisse par « charter », distribué le reste de leurs médicaments, de leur sorgho, de leur lait en poudre et de leurs couvertures. En effet, la plupart des volontaires du corps suisse de secours en cas de catastrophe, engagés depuis le début octobre dans le bassin du lac Tchad pour contribuer à la lutte contre la sécheresse, ont regagné le pays après avoir passé un Noël chaud et sans sapin, un Noël africain. Cependant, il ne s'agit en aucun cas de la fin du premier engagement du corps suisse de secours, mais seulement d'un premier départ. Plusieurs projets sont poursuivis mais il sera temps de dresser un bilan définitif des résultats obtenus, des difficultés rencontrées et des leçons à tirer. Les volontaires suisses, « ces gens pressés dans un pays tranquille », comme les appelle en souriant un dirigeant tchadien, auront donc travaillé plus de trois mois à des projets de construction, de réparation, d'aide médicale, de formation et de ravitaillement. Ils auront été aidés dans leur entreprise par plus de

350 travailleurs africains engagés sur les lieux des réalisations.

Après Noël, ne restent sur place que des équipes médicales réduites à Mao (Kanem tchadien) et à Koufay (nord du Niger). Elles sont chargées « d'adoucir » le départ et d'améliorer encore les solutions de remplacement. A Mao, c'est l'organisation norvégienne Nordsecours qui reprendra une partie des activités médicales du corps suisse alors qu'à Koufey, une sœur catholique aidée de trois infirmiers nigériens assurera, dans une certaine mesure, la continuité. Resteront également certains volontaires de la centrale de N'djamena et d'autres, du génie civil, chargés de mettre la dernière main à différents projets : des dépôts de vivres au Niger et à Koundoul (Tchad), une place d'atterrissement à Mao, un programme de construction de dispensaires et de puits (ats).

Nouvelles publications de l'Office national suisse du tourisme

(O.N.S.T.) La brochure « Nouveautés — Saison d'hiver en Suisse 1974 / 75 » de l'Office national suisse du tourisme vient de paraître. Cet opuscule de 72 pages contient tous renseignements sur les moyens de transport, les piscines couvertes, les pistes de ski de fond et de randonnée, les hôtels, les abonnements et les cartes hebdomadaires, etc..., dans plus de 160 stations. En outre, la brochure indique avec précision 95 arrangements forfaitaires et des nombreuses pistes de ski de fond. Vient également de sortir de presse la liste des possibilités de séjour et de logement pour la jeunesse, dans les instituts et les écoles privées de 25 stations de sports d'hiver de montagne en Suisse, pendant les vacances de fin d'année et celles de Pâques. Ces deux publications sont distribuées par l'O.N.S.T., case postale, CH-8023 Zurich.



Suivant le nombre d'habitants du village, on utilise deux chaudrons ou plus pour préparer le risotto.

Le risotto pour tous : une coutume du carnaval en Suisse méridionale

Une journée entière, pendant la période du carnaval, les ménagères tessinoises délaissent leurs fourneaux. Sans souci, elles s'en vont faire une promenade sur la grand place avec toute leur famille pour regarder les autres cuisiner. Les bouchers et aubergistes y préparent — ainsi le veut la tradition — un délicieux risotto au safran qui sera distribué gratuitement. Les « luganighe » (petites saucisses de porc) grésillent dans une autre marmite. La veille déjà, les chaudrons en cuivre sont installés sur la place. Lorsqu'ils sont remplis d'eau, de viande de bœuf et d'os, la cuisson commence au feu de bois. L'odeur appétissante du bouillon de viande chatouille le nez, éveille la joie d'un grand régal. Les cuisiniers qui, le lendemain matin, brassent le riz avec de grandes louches en bois, ne doivent pas ménager leur peine. Pour réussir un excellent risotto, il faut le remuer du début à la fin sur un feu très chaud.

Alléchés par l'odeur, les habitants se retrouvent à l'heure du repas, sur la grand place, où chacun reçoit une portion de risotto au safran et une saucisse. Un verre de Nostrano, le cru régional, couronne le repas. Puis, on prend place sur des

bancs improvisés ; les joyeuses agapes commencent et tournent bientôt à la fête populaire. La fanfare municipale joue des airs de danse pour la jeunesse et les adultes, tandis que les enfants s'évertuent à grimper au mat de Cocagne enduit de savon. Mais quels efforts ne fait-on pas pour décrocher jambons, saucisses, poulets ou « panettoni » ?

Dimanche 16 février 1975, Francini réunit tous ses fidèles amis et leur famille au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier à Paris X, pour un banquet suivi de bal. Inscriptions auprès de : Prospéro César, 104, rue d'Avron - Tél. DID 05-43.



Même s'il est préparé pour des centaines d'estomacs affamées, le risotto reste une vraie spécialité gastronomique.

Comment préparer un bon risotto ?

Recette pour 4 personnes.

Ingrédients :

50 g de beurre, 1 petit oignon, 300 g de riz granuleux, 1 verre de vin blanc ou rouge, bouillon de viande ou de poule, une pointe de couteau de safran, 100 g de parmesan ou de sbrinz.

Préparation :

Laisser fondre le beurre jusqu'à ce qu'il devienne brun et absorbe l'écume. Faire ensuite revenir l'oignon finement haché, puis verser le riz et bien le rôtir. Etouffer le riz avec un verre de vin (le vin rouge donne un goût plus relevé, tandis que le vin blanc donne une couleur plus belle). Quand celui-ci est évaporé, remettre à nouveau un peu de bouillon chaud et attendre chaque fois que le riz l'absorbe complètement. Après un quart d'heure, répandre la pointe de couteau de safran et faire bien attention, lors des 5 dernières minutes de la cuisson, à ne pas manquer le passage du riz dur en riz granuleux. Pour ce faire, rajouter très peu de liquide et goûter fréquemment. Ensuite retirer le riz du feu, répandre le parmesan ou le sbrinz, dresser le riz, couvrir le plat et laisser reposer 2 à 3 minutes jusqu'à ce que le fromage ait fondu.

Reportage ONST



La fête du risotto, jadis célébrée par la population locale seulement, est devenue une attraction pour les touristes.



L'air de la montagne ouvre l'appétit et les repas avec les petits camarades sont toujours une partie de plaisir.

Champions de ski en herbe dans les stations suisses

Pleins d'espoirs, les petites filles et les petits garçons se réunissent près de l'Ecole suisse de ski. C'est leur grand jour, aujourd'hui, car c'est la première fois qu'ils chaussent des skis. « Comme Bernhard Russi » (le vainqueur olympique de Sapporo en 1972) déclare fièrement un garçon vêtu d'un anorak rouge. La « maîtresse » arrive et tente d'enseigner à ces novices les premiers éléments du ski. Sous la direction de leur moniteur, les élèves avancés apprennent à faire des virages stemmés, des stemmchristianias. Quant aux enfants plus âgés, qui sont déjà dans des classes de degrés plus élevés, ils montent en téléski sur les hauteurs, car ils ont besoin de pentes plus raides pour s'exercer à descendre en bolides et à faire de nombreux virages. Bien que de langues maternelles différentes, ces petits champions de ski se comprennent parfaitement : l'on se taquine réciproquement et l'on rit à gorge déployée lorsqu'un camarade pique du nez dans la neige. A midi, les petits skieurs rentrent avec de belles joues rouges dans leur hôtel ou leur appartement de vacances pour y déjeuner. Quelques-uns restent

à la garderie de l'école de ski, car leurs parents se sont arrangés pour passer quelques heures paisibles sans leurs rejetons. La soupe et les spaghetti sont bien meilleurs en compagnie des petits camarades !

L'après-midi, on retourne à l'école de ski. Ou bien on reste au paradis des enfants à jouer à la poupée, au magasin, à regarder des livres d'images, ou encore on se distrait en jouant aux cartes. Une jardinière d'enfants diplômée s'occupe de ses petits hôtes. Elle chante avec eux, leur lit des histoires, organise des jeux et veille à ce qu'ils se sentent bien, qu'ils ne se querellent pas pour avoir tel ou tel jouet...

A la fin de la semaine, l'Ecole de ski organise un concours final avec distribution des prix. Comme pour les véritables coureurs de compétition ! Ceux qui prennent le ski tout à fait au sérieux peuvent tenter le test de bronze (connaissance des notions fondamentales) ou même le test d'argent (pratique du ski tous terrains). Les petits as du ski gagnent un insigne qu'ils portent encore longtemps en souvenir d'une merveilleuse semaine de vacances de neige.

(O.N.S.T.)



Dans chaque station, les écoles suisses de ski comportent des classes pour enfants. Les écoliers de 4 à 12 ans y apprennent les rudiments de l'art du ski.

Jardins d'enfants avec école de ski dans les stations suisses d'hiver

Adelboden :

Jardin d'enfants Helios, office du tourisme. 2-6 ans ; avril, 9 - 17 heures, jours ouvrables.

Anzère :

Ecole suisse de ski. Vacances de printemps, 2 heures le matin et l'après-midi.

Arosa :

Office du tourisme. 4 - 8 ans ; jours ouvrables matinée et après-midi.



L'après-midi, les monitrices reconduisent les juniors à l'école de ski.

Bettmeralp :

Garderie d'enfants. 2 - 7 ans ; décembre à avril, après-midi.

Davos-Platz :

Garderie d'enfants Pischa (remontées mécaniques Pischa) et garderie d'enfants de Balgen (téléléphérique Davos - Jakobshorn). 3 - 10 ans ; Noël - début avril, 9 - 16 heures.

Engelberg :

Jardin d'enfants, près de la poste. 3 - 6 ans ; mi-décembre à Pâques, jours ouvrables, 8 h 45 - 16 h 30.

Flims-Waldhaus :

Office du tourisme. 3 - 10 ans ; mi-décembre au début d'avril, jours ouvrables, 9 - 17 heures.

Grindelwald :

Jardin d'enfants « Zahnredli », près de la station de chemin de fer de Grund. 3 - 10 ans ; mi-décembre - fin avril, 9 - 17 heures.

Klosters :

Ecole de ski. 2 - 6 ans ; saison d'hiver, matinée et après-midi.

La Lenk :

Jardin d'enfants « Bethesda », office du tourisme. 3 - 10 ans ; Noël - Pâques, jours ouvrables, matinée et après-midi.

Les Marécottes :

Ecole suisse de ski. 2 - 5 ans ; saison d'hiver, matin et après-midi.

Les Pléiades :

Ecole suisse de ski, buffet de la gare. 3 - 7 ans ; saison d'hiver, les week-ends.

Locarno :

Ecole suisse de ski. 4 - 6 ans ; saison d'hiver, 10 - 16 heures.

Pontresina :

Ecole suisse de ski. 4 - 5 ans ; mi-décembre à Pâques, matin et après-midi.

Saas Fee :

Office du tourisme. 2 - 10 ans ; saison d'hiver, matin et après-midi.

Savognin :

Office du tourisme. Fin décembre à Pâques, 10 - 16 heures.

Scuol-Tarasp :

Ecole suisse de ski. Depuis 3 ans ; mi-décembre à mi-avril.

Vulpera :

Demi-journée.

Sedrun :

mi-décembre - mi-avril, 9 h 30 - Office du tourisme. 3 - 7 ans ; 16 h 30.

Sils :

Ecole suisse de ski. 4 - 12 ans ; mi-décembre à fin avril, 12 - 14 heures.

Stoos :

Ecole suisse de ski. Dès 3 ans ; Noël à Pâques, matin et après-midi.

St-Moritz Bad :

« Kinderparadies ». 3 - 14 ans ; mi-décembre à Pâques, 9 h 30 - 17 heures.

Verbier :

Ecole suisse de ski. 3 - 10 ans ; mi-décembre à fin avril, 9 heures - 16 h 30.

Wengen :

Pavillon des sports. 2 - 7 ans ; saison d'hiver, jours ouvrables 9 h 30 - 16 h 30.

Wildhaus :

Ecole suisse de ski. 3 - 10 ans ; mi-décembre à mi-mars, matin et après-midi.

Pour de plus amples renseignements, on consultera la brochure « Garderies d'enfants en Suisse » publiée par l'Office national suisse du tourisme.

+GF+

Raccords
et

Robinetterie
en fonte malléable
+ GF +

Raccords
et

Robinetterie
en matière plastique
+ GF +

Machines à fileter
et à tronçonner
+ GF +

Machines à grenadier

Raccords à bague
de serrage
système SERTO,
cuivre, aciers et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges FISCHER sa

14, rue Froment - PARIS-11^e

Tél. : 700-37-42 à 37-44

Télex : 23922 Fischer Paris